

Fiches CASDAR 2019

20 fiches – Programmes annuels de développement agricole et rural de l'association de coordination technique agricole et des instituts techniques agricoles

Sommaire

ACTA - PDAR Actions thématiques transversales 2019.....	3
ACTA – PDAR Animation du réseau des ITA 2019	5
ARVALIS – Institut du végétal – Protection intégrée.....	7
ARVALIS - Institut du végétal –Vers des systèmes Pluri-Performants.....	9
ASTREDHOR – PDAR 2019	11
CTIFL – PDAR 2019.....	13
CTIFL - Action d’accompagnement.....	15
FN3PT – Plants de pomme de terre 2019	17
IDELE – Programme socio-économique 2019	19
IDELE – Programme technique 2019.....	21
IDELE – ATT REFRAGRI-IT.....	21
IFIP – PDAR 2019	25
IFPC – PDAR 2019	27
IFV_ PDAR 2019.....	29
IFV – Action Thématique Transversale « Lutte contre le dépérissement de la vigne ».....	31
ITAB – PDAR 2019.....	31
ABIODOC – ABioDOC/VetAgro Sup.....	31
ITAVI- PDAR 2019	35
ITB – PDAR 2019	37
ITEIPMAI – PDAR 2019	39

Programme annuel de développement agricole et rural de l'ACTA

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : « Actions thématiques transversales » 2019

Site internet de l'organisme : www.acta.asso.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 3 516 045,00 €

Subvention CASDAR : 2 138 697,00 €

Partenaires : Arvalis – Institut du végétal, ASTREDHOR, Ctifl, Terres Inovia, FN3PT, IFIP, IFPC, IFV, Institut de l'Élevage, ITAB, ITAVI, ITB, ARTB et ITEIPMAI

Objectifs généraux poursuivis par le programme : Mieux coordonner les travaux conduits par les ITA sur certaines thématiques prioritaires d'intérêt commun et de renforcer les synergies.

Date approximative de publication des résultats : avril 2020

Adresse web de publication des résultats attendus :

Les résultats seront publiés sur le portail du réseau des ITA : www.acta.asso.fr et sur les sites des différents instituts techniques agricoles.

Actions élémentaires :

Action élémentaire 1 : coordination technique et administrative du programme

Action élémentaire 2 : Biodiversité et biocontrôle

Action élémentaire 3 : Economie circulaire

Action élémentaire 4 : SYPPRE - mise au point et évaluation de systèmes de production performants et respectueux de l'environnement

Action élémentaire 5 : Élevage demain.

Action élémentaire 6 : Agriculture Biologique

Résultats et valorisations attendus en 2019 :

Action élémentaire 1 : coordination technique et administrative du programme

Action élémentaire 2 : programme d'échanges méthodologiques et d'expérimentation pour renforcer les connaissances sur la biodiversité fonctionnelle et le biocontrôle. L'année 2019 sera marquée par la mise en place du projet inter-ITA MIRAGE, conçu dans le cadre de l'ATT et dont les avancées méthodologiques seront valorisées au fur et à mesure dans les travaux des différents ITA. En matière de biocontrôle, l'année 2019 sera marquée par une montée en puissance du réseau XBPC.

Action élémentaire 3 : L'année 2019 sera marquée par une poursuite des réflexions communes autour de l'écologie industrielle et territoriale, sur valorisation des déchets (dans les secteurs viti-vinicoles et cidricoles principalement) et sur l'élevage dans le Grand Ouest (mise en commun les problématiques de flux de matière (gisements, valorisations) existant dans les filières d'élevages et les solutions techniques développées).

Action élémentaire 4 : mise au point et évaluation des systèmes de production performants et respectueux de l'environnement avec deux originalités :

- La mise au point d'une démarche nationale déclinée régionalement en ateliers avec l'ensemble des acteurs locaux

- La complémentarité entre approches systémique et analytique et entre approches expérimentales et groupes opérationnels d'agriculteurs

Différentes valorisations sont envisagées : La rédaction d'articles scientifiques dans les colloques nationaux et européens sur les méthodes et résultats obtenus dans l'action SYPPRE, l'organisation d'un séminaire pour partager les résultats annuels et pluriannuels rassemblant les experts et les agriculteurs dans les 5 régions, L'ouverture d'un site internet dédié au partage des résultats issus de SYPPRE.

Les connaissances acquises viendront également enrichir les formations proposées par les instituts aux conseillers et aux producteurs.

Action élémentaire 5 : En 2019, des travaux seront poursuivis sur les Flux des matières premières utilisées en alimentation animale en France et sur la place de l'élevage dans l'enseignement général (et, dans une moindre mesure, agricole) avec l'objectif est de construire des modules pédagogiques adaptés aux besoins des enseignants des lycées, validés sur le plan scientifique. Des travaux seront initiés sur l'impact des « New Breeding Technologies ». Enfin un « appel à idées » sera émis auprès des partenaires du GIS « Avenir Elevages »

Action élémentaire 6 : Cette action va permettre de :

- Recenser et analyser les besoins de recherche en AB, du champ à l'assiette, exprimés par l'ensemble des acteurs et praticiens de la filière.
- Identifier les priorités de recherche collectives et les moyens à mobiliser pour y répondre. Les verrous techniques qui freinent le développement de l'AB sont en particulier concernés.
- Co-construire et mettre en œuvre les actions pour répondre à ces priorités de recherche et lever ces verrous.

Programme annuel de développement agricole et rural de l'ACTA

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : « Animation du réseau des ITA » 2019

Site internet de l'organisme : www.acta.asso.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 5 416 095,00€

Subvention CASDAR : 2 842 876,00€

Partenaires : Association Générale des Producteurs de Houblon et ITSAP – Institut de l'abeille

Objectifs généraux poursuivis par le programme : L'objectif général du programme de l'ACTA, tête de réseau des ITA (Instituts Techniques Agricoles), est d'assurer une animation et de fédérer les ITA sur l'ensemble des questions transversales en lien avec les autres partenaires de la recherche – formation – développement.

Date approximative de publication des résultats : avril 2020

Adresse web de publication des résultats attendus :

- Le portail du réseau des ITA : www.acta.asso.fr
- La plateforme de la R&D agricole : www.rd-agri.fr
- Le portail de la protection intégrée : www.ecophytopic.fr (pour l'action 2)
- Le site de l'ITSAP – Institut de Abeille : www.itsap.asso.fr (pour l'action 5)

Actions élémentaires :

Action élémentaire 1 : Animation du réseau des ITA

- Animation scientifique et technique, anticipation et diversification des approches
- Appui au réseau
- Connaître et faire connaître

Action élémentaire 2 : Protection intégrée des cultures

Action élémentaire 5 : Apiculture et pollinisation (mise en œuvre conjointement par l'ACTA et l'ITSAP)

Action élémentaire 6 : Houblon (mise en œuvre par l'AGPH).

Action élémentaire 7 : Gouvernance du programme.

Résultats et valorisations attendus en 2019 :

Action élémentaire 1 :

- Activités au service des pouvoirs publics (suivi du contrat d'objectifs et des dispositifs partenariaux), secrétariat technique du COST ACTA, représentation des ITA dans des instances scientifiques et techniques et relations avec les principaux partenaires des ITA) ; L'année 2019 sera marquée par le renouvellement des RMT.
- Activités d'animation pour accompagner la transformation numérique du monde agricole
- Poursuite des réflexions exploratoires sur les axes thématiques définis dans le dossier de qualification 2018 - 2022 : One health, Filières, marchés et services, Accompagnement du changement et dynamique des innovations
- Insertion européenne des ITA, organisation du réseau en régions compétences et formation du

personnel des ITA, accès à l'information scientifique et technique, ...

- Valorisation des travaux des ITA (participation au SIA 2019, portail inter-ITA, réseaux sociaux, lettre ACTA...). L'année 2019 sera marquée par la 3^{ème} édition du concours ITA Innov.

Action élémentaire 2 : accompagnement de la mise en œuvre de la protection intégrée à l'échelle nationale et européenne, coordination de l'expérimentation de systèmes de production Dephy Expé, et l'approfondissement de la connaissance de bioagresseurs (flore adventice, faune du sol, et sur la protection des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques

L'année 2019 sera marquée par la refonte du portail EcophytoPIC et le déploiement de l'outil GECO).

Action élémentaire 5 : travaux en faveur de l'apiculture et de la pollinisation, conduite notamment dans le cadre de l'UMT Prade.

Action élémentaire 6 : activités en faveur de la filière houblon.

Programme annuel prévisionnel de développement agricole et rural
ARVALIS - Institut du végétal –
Fiche de présentation du programme prévisionnel 2018 :
Protection Intégrée

www.arvalisinstitutduvegetal.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 6 360 790 €

Subvention CASDAR : 3 410 293 €

Partenaires :

ARVALIS - Institut du végétal est le seul réalisateur de ce programme. Les travaux scientifiques sont conduits avec un large partenariat : instituts techniques, Chambres d'Agriculture, organismes de recherche, établissements d'enseignement, organismes économiques, entreprises...

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

La mission générale d'ARVALIS est de mobiliser son expertise pour permettre l'émergence de systèmes de production conciliant, sur l'ensemble du territoire, compétitivité économique, adaptation aux marchés et contribution positive aux enjeux environnementaux.

Le programme d'Arvalis Institut du Végétal portant sur la protection intégrée vise à mettre au point et à combiner tous les leviers contribuant à la **protection des cultures** pour la gestion des bio-agresseurs pour l'ensemble des filières concernées (céréales à paille, fourrages, lin fibre, maïs, sorgho, pommes de terre, tabac)

Date approximative de publication des résultats :

Les résultats sont mis à disposition selon un calendrier élaboré en fonction des types de publics visés et des types de canaux de diffusion choisis. Par exemple, le rythme de parution est journalier pour Yvoir (coopératives, négoce, chambres d'Agriculture), hebdomadaire pour la lettre Arvalis-Info (agriculteurs), hebdomadaires ou bimensuels pour les BSV, mensuel pour la revue Perspectives Agricoles, 5 fois par an pour les ARVALIS&Terres Inovia-Infos, annuel pour certaines brochures comme les « Choisirs et décider », les dépliants ou celles destinées à la conduite des cultures. Les dates des différents colloques ou réunions d'informations sont largement annoncées. L'offre de formation est réactualisée chaque année.

Adresse web de publication des résultats attendus :

www.arvalis-infos.fr : Répertoire et décrit l'information technique
www.youtube.com/user/TVArvalis : présente les vidéos ARVALIS
www.editions-arvalis.fr : présente les éditions papier d'ARVALIS
www.formations-arvalis.fr : présente les dates, lieux, et contenus des formations
www.perspectives-agricoles.com : permet de rechercher, consulter tous les articles parus
www.arvalisinstitutduvegetal.fr : portail institutionnel de l'Institut

Concernant la Protection Intégrée, la plateforme du Ministère en charge de l'Agriculture ECOPHYTOPIC : (<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>) est également en partie alimentée par les travaux de l'Institut.

Enfin, les réseaux sociaux servent de vitrine aux travaux de l'Institut : **facebook** (reprise des derniers évènements et informations techniques disponibles), **linkedin** (recrutement et quelques actualités) et **tweeter** (actualité, promotion des évènements ARVALIS...)

Actions élémentaires :

Une seule action élémentaire est conduite dans ce programme : Protection intégrée performante et durable vis-à-vis des bioagresseurs, qui sera travaillée sur toute l'année 2019. La réalisation de ce programme se fait en lien avec l'ATT Biocontrôle&Biodiversité et l'ATT Agriculture Biologique

Résultats et valorisations attendus :

L'accent sera mis en 2019 sur la mise au point de leviers alternatifs aux produits phytopharmaceutiques et le test de leurs combinaisons. Ils couvrent la prophylaxie (agronomie, génétique, auxiliaires), la caractérisation des risques (diagnostics, modèles) et les méthodes de lutte. Parmi ces dernières, la robotique, le biocontrôle et les plantes de services seront priorisées. Nous travaillerons également sur la mise au point d'une méthode d'analyse multicritères adaptée à l'évaluation de ces nouveaux leviers.

La valorisation des travaux sur la protection se fera via des **brochures** (par exemple « **Choisir et décider** » disponibles en téléchargement libre), des dépliants, des **guides** (nouveautés 2019 : Ravageurs des céréales à pailles, Maladies et ravageurs des pomme de terre), des **articles** (Perspectives agricoles, ARVALIS&Terres Inovia-Infos, Phytoma, colloques Végéphyll, ...). Plus précisément, dans Perspectives agricoles, il est prévu des dossiers sur le piétin échaudage, les maladies des céréales à paille et la gestion intégrée des adventices.. L'information numérique, sous forme de newsletters, de films, d'articles... restera un canal de diffusion important. Une soixantaine de journées techniciens ou agriculteurs et de colloques filières seront organisées et traiteront, entre autre, de la lutte contre les bio-agresseurs. Cette thématique sera aussi reprise lors des **Culturales** (Juin 2019), évènement majeur de la prochaine campagne.

L'offre de **formation** sera actualisée, avec par exemple, des formations à distance toute au long de la campagne sur le désherbage, des formations sur le biocontrôle, sur les maladies et ravageurs. En tout, 34 formations sont proposées aux professionnels du secteur.

L'institut poursuivra sa contribution aux **Bulletins de Santé du Végétal** en grandes cultures et l'outil de saisie et valorisation Vigicultures® sera mis à jour et une version mobile diffusée. Concernant les **outils d'aides à la décision**, la plateforme agrométéo, **Taméo**® intégrant l'évaluation du risque maladies et l'optimisation des applications continuera son déploiement, tout comme l'offre maladies des céréales à paille qui s'enrichira de modèles sur les maladies des orges et d'un module renouvellement des traitements fongicides. L'outil **Miléos**, largement utilisé par les producteurs de pomme de terre pour lutter contre le mildiou, maladie majeure de cette culture, connaîtra de nouvelles améliorations en particulier une meilleure prise en compte des sensibilités variétales. Les applets gratuites (baromètre maladie, choix des buses, mélanges) resteront consultables via internet .

Programme annuel prévisionnel de développement agricole et rural 2019

ARVALIS - Institut du végétal – Vers des Systèmes Pluri-Performants

www.arvalisinstitutduvegetal.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 11 873 067 €

Subvention CASDAR : 6 646 000 €

Partenaires :

La FNAMS est le seul réalisateur associé à ARVALIS pour ce programme. Les travaux scientifiques sont conduits avec un large partenariat : instituts, Chambres, organismes de recherche, établissements d'enseignement, entreprises...

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

La mission générale d'ARVALIS est de mobiliser son expertise pour permettre l'émergence de systèmes de production conciliant, sur l'ensemble du territoire, compétitivité économique, adaptation aux marchés et contribution positive aux enjeux environnementaux.

Ce programme « Vers des systèmes Pluri-performants » s'intéresse en particulier à l'efficacité des intrants, à la fertilisation, à la gestion de l'eau d'irrigation et pluviale, à la gestion du sol, à l'évaluation et la conception de systèmes de culture compétitifs et durables, à la qualité des productions agricoles concernées et leur conservation, et à la production de semences fourragères.

Date approximative de publication des résultats :

Les résultats sont mis à disposition selon un calendrier élaboré en fonction du type de publics visés et du type de canaux de diffusion choisis. Par exemple, le rythme de parution est hebdomadaire pour la lettre ARVALIS-Infos (agriculteurs), Yvoir Presto (coopératives, Chambres d'Agriculture, négoce) ou même le BSV, mensuel pour la revue Perspectives Agricoles, 5 parutions par an pour les ARVALIS&Terres Inovia-Infos, annuel pour certaines brochures... Les dates des différents colloques sont largement annoncées.

Adresse web de publication des résultats attendus :

www.arvalis-infos.fr : répertorie et décrit l'information technique

www.english.arvalisinstitutduvegetal.fr : version anglaise

www.youtube.com/user/TVArvalis : présente les vidéos ARVALIS

www.evenements-arvalis.fr : présente les dates, lieux et contenu des manifestations

www.editions-arvalis.fr : présente les éditions papier d'ARVALIS

www.formations-arvalis.fr : présente les dates, lieux, et contenus des formations

www.perspectives-agricoles.com : permet de rechercher, consulter tous les articles PA

www.arvalisinstitutduvegetal.fr : portail institutionnel de l'institut

Enfin, les réseaux sociaux servent de vitrine aux travaux de l'Institut : **facebook** (reprise des derniers événements et informations techniques disponibles), **linkedin** (recrutement et quelques actualités) et **tweeter** (actualité, promotion des événements ARVALIS...).

Actions élémentaires :

- 1) Alimentation hydrique, minérale et gestion du sol
- 2) Double performance des systèmes de culture et compétitivité
- 3) Sécuriser l'approvisionnement en semences et intégration des productions de semences dans des systèmes à double performance (FNAMS)
- 4) Produire et conserver des matières premières adaptées aux débouchés

Résultats et valorisations attendus :

En 2019, pour ARVALIS, la valorisation des travaux se fera via les **brochures** (par exemple la publication des « **Choisir** » **nationaux et régionaux** disponibles en version électronique ou papier), les **articles** (Perspectives Agricoles, ARVALIS&Terres Inovia-Infos...) ou les **autres éditions** (Yvoir, ARVALIS-Infos en numérique). De nouvelles parutions sont prévues en 2019 : Implantation des cultures, La monographie du blé dur, Contrôle de la qualité des céréales, stockage et conservation des pommes de terre, pilotage de l'irrigation.

L'information numérique, sous forme de newsletters, de films, d'articles... restera un canal de diffusion important.

L'offre de **formation** sera actualisée (23 nouveautés sur le périmètre du programme), en intégrant d'une part la formation à distance, et d'autre part le parcours dit « Cassiopée ».

En 2019 se tiendront plusieurs évènements dont **Les Cultureales**[®], **les rencontres des grandes cultures bio**, **les journées techniques de la pomme de terre**, **les colloques filière**, **les journées techniques des industries céréalières**... Entre **60 et 80 journées techniciens et agriculteurs** seront organisées localement.

Concernant les outils d'aides à la décision et d'expertise, l'outil **Récolt-IS**[®] (prévision du rendement) connaîtra sa seconde campagne, **la plateforme agro-météo Taméo**[®] (extension du service aux orges d'hiver, au blé dur, au triticale) continuera à être déployée, la version **Fertiweb**[®] **Dynamic** la plateforme **FARMSTAR** (nouveaux services maïs et orges d'hiver), les outils **Septo-LIS**[®], **Prévi-LIS**[®], **Irré-LIS**[®] et **Mileos**[®] (création d'une API et meilleure prise en compte de la météo) devraient poursuivre leur développement. L'outil **MycoLIS**[®] devra aussi être d'avantage mis en avant. Enfin, l'outil « **Choix de mon blé meunier** » devrait voir le jour. La gamme d'OAD gratuit continuera à être alimentée et travaillée, comme pour l'outil **choix des couverts**, triplement primé dans divers salons, et verra en 2019 le lancement de 4 outils : **choix des variétés de blé tendre**, **Fiches Fertilisants**, **Venti-LIS**[®] et **Vigicultures**[®] **version mobile**.

La plateforme **API-AGRO** servira également à valoriser les travaux de l'institut.

La FNAMS valorisera ses résultats via les bulletins et messages d'informations, les guides pratiques, les notes d'information, les réunions régionales, les commissions professionnelles, ou encore la participation à divers colloques.

Programme annuel de développement agricole et rural d'ASTREDHOR

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : PDAR ASTREDHOR 2019

Site internet de l'organisme : www.astredhor.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 1 164 326 €

Subvention CASDAR : 861 922 €

Partenaires : Est Horticole, ASTREDHOR Seine Manche, Caté, CDHR Centre Val-de-Loire, CREAM-Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes, ASTREDHOR Sud-Ouest - GIE Fleurs & Plantes, Scradh, STEPP, Arexhor Pays de la Loire, RATHO

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

Le programme pluriannuel d'ASTREDHOR pour la période 2018-2020 concerne les activités à visée collective pour l'amont de la filière sur financement public-privé (CASDAR-VAL'HOR) correspondant aux objectifs des ARCO et s'inscrivant dans le cadre des thématiques du PNDAR. Il se concentre sur les objectifs identifiés dans la stratégie de l'Institut, et s'organise autour des tâches d'animation scientifique et technique correspondant aux ARCO 1, 2, 5, 6 et 7 de l'ACTA, sur lesquelles sont désormais ajustées les Actions Élémentaires de l'Institut. Il ne couvre pas la totalité de l'activité scientifique de l'Institut ; en particulier, les ARCO 3 et 4 sont bien prises en charge par l'Institut mais dans le cadre de financements sur appels à projets ; de même, l'animation des UMT relève d'un financement spécifique et n'est pas incluse dans le programme pluriannuel CASDAR.

Le projet scientifique dans lequel s'inscrit ce programme pluriannuel est structuré pour la période 2018-2022 autour de 5 enjeux majeurs pour la filière :

- la mise au point de systèmes de production alternatifs et l'accompagnement des transitions afférentes,
- le développement de l'ingénierie verte et de la prise en compte des services écosystémiques rendus par les végétaux,
- l'émergence de nouvelles pistes de valorisation industrielle pour la bioéconomie
- l'adaptation des entreprises aux évolutions économiques et aux marchés, □ l'émergence de l'horticulture « connectée ».

Date approximative de publication des résultats : avril 2020.

Adresse web de publication des résultats attendus : www.astredhor.fr

Actions élémentaires :

AE1 : CONNAITRE LES DYNAMIQUES DES ACTEURS ET PORTEURS D'ENJEUX

AE2 : CONDUIRE DES TRAVAUX DE VEILLE

AE5 : ANALYSER LES DONNEES ET ELABORER DES REFERENCES ET DES MODELES. LES INSCRIRE DANS UN SYSTEME D'INFORMATION

AE6 : VALORISER ET TRANSFERER LES OUTILS ET REFERENCES PRODUITS

AE7 : EVALUER LES ACTIONS CONDUITES ET LEURS IMPACTS

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

Pour atteindre ses objectifs, l'Institut adapte son processus de programmation scientifique et ses moyens d'animation interne, engage une spécialisation thématique de ses sites, fait évoluer ses moyens scientifiques (humains et techniques) et souhaite renforcer et diversifier ses partenariats scientifiques.

Ce travail doit permettre d'améliorer :

- L'efficacité des processus scientifiques (recueil des besoins, programmation) et les ressources scientifiques (ressources humaines, équipements scientifiques et partenariats)
- L'efficience des processus organisationnels (simplification, subsidiarité, régionalisation, gouvernance...) □ La résilience économique avec une diversification progressive des ressources financières.
- Les modalités de fonctionnement interne en adéquation avec les besoins et les valeurs de l'Institut (cohésion, durabilité, qualité, éthique...).

**Programme annuel de développement
agricole et rural du CTIFL**
Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019
Titre du programme : PDAR du CTIFL 2019

Site internet de l'organisme : www.ctifl.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 4 726 950,00 €

Ce montant doit correspondre au seul programme présenté

Subvention CASDAR : 2 684 342,00 €

Ce montant doit correspondre au seul programme présenté

Partenaires : ANIFELT, Vegenov BBV

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

- CTIFL : Appui à l'évolution des systèmes de production fruits et légumes intégrant les principes de l'agroécologie
- ANIFELT Appui à l'évolution des systèmes de production spécifiques aux fruits et légumes destinés à la transformation, intégrant l'agroécologie et les besoins en termes de compétitivité
- Vegenov BBV: Aide à la protection des cultures légumières dans le respect de l'environnement et amélioration de la qualité sensorielle et nutritionnelle des légumes

Date approximative de publication des résultats : 2020

Adresse web de publication des résultats attendus :

CTIFL : www.ctifl.fr ; ANIFELT : www.unilet.fr, www.sonito.eu, www.ct-champi.fr, www.pruneau.org
www.ct-champi.fr ; Vegenov BBV : www.vegenov.com

Actions élémentaires :

- a) Evaluation matériel végétal fruits et légumes – CTIFL [2014-2020]
- b) Agroécologie en cultures fruitières et légumières et biodiversité fonctionnelle légumes – CTIFL [2014-2020]
- c) Agriculture biologique fruits et légumes – CTIFL [2014-2020]
- d) Gouvernance – CTIFL [2014-2020]
- e) Recherche de solutions alternatives pour la protection des cultures – Vegenov BBV [2014-2020]
- f) Qualité nutritionnelle et sensorielle des productions légumières– Vegenov BBV [2014-2020]
- g) ZEPHYR : vers le zéro résidus phyto en légumes d'industrie - Anifelt/Unilet [2014-2020]
- h) DETOXLEG : gestion des plantes toxiques en production légumière de plein champ et qualité sanitaire des produits.– Anifelt/Unilet – [2014-2020]
- i) GEDILEG : GEstion des Dlptères des cultures LEGumières (carotte, navet et chou brocoli) - Anifelt/Unilet [2014-2020]
- j) ORELI : Observatoire et REseau des Légumes d'Industrie - Anifelt/Unilet [2014-2020]
- k) SPIDTOM : Concevoir et développer un système de production intégrée durable de la tomate destinée à la transformation : principes de l'agro-écologie sous la double performance économique et environnementale.– Anifelt/Sonito [2014-2020]
- l) Champi-Altopath – Anifelt/Centre technique du champignon [2014-2020]
- m) NeoSys :Le nouveau modèle de système de production en verger de prunier d'Ente– Anifelt/BIP [2014-2020]

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

- a) Mise en place de réseaux d'évaluation européens étendus aux porte-greffe abricotier et variétés pêche
- b) Lancement de nouvelles expérimentations systèmes visant à limiter les résidus / pesticides
- c) Combinaison plantes répulsives/plantes attractives pour la protection des cultures légumières en AB
- d) Réponse aux objectifs du programme annuel
Valorisation CTIFL actions a) à d): publication de fiches variétales et entrées de références dans bases de données – articles techniques – manifestations CTIFL et interventions à des manifestations externes -mémoires de fin d'étude
- e) Solutions alternatives transférables en conditions de production, étude en conditions contrôlées de l'influence des facteurs agronomiques sur l'efficacité des produits alternatifs, captage et quantification de spores pour une meilleure gestion des maladies fongiques, détection de micro-organismes pathogènes et bénéfiques, notamment du sol.
- f) Identification des paramètres à maîtriser pour optimiser la teneur en nutriments dans l'échalote et l'artichaut, consolidation des données sur les sources de variation de la vitamine C du chou-fleur.
Valorisation Vegenov actions e) et f): Publications de fiches de synthèse phytonutriments - articles techniques – interventions à des manifestations externes
- g) Zephyr : expérimentations en anticipation des évolutions règlementaires, alimentation base de données résidus, synthèse sur les résidus phytosanitaires
- h) Detoxleg : établissement de références de fréquence et nuisibilité des différentes espèces d'adventices, d'un cahier des charges du matériel de désherbage en légumes d'industrie, expérimentations pour le développement de nouvelles molécules
- i) Gedileg : connaissance des ravageurs, impact du retrait du chlorpyrifos en termes économiques.
- j) ORELI : restitution individualisée par OP des pratiques culturales haricots, réalisation d'enquête sur le recours à d'autres pratiques (AB), diffusion de résultats via UNILET info, lettre d'information
- k) SPIDTOM : expérimentation avec le paillage biodégradable, présentation du compte rendu sur la faisabilité du système (commission technique de la SONITO, conseil d'administration, site internet)
- l) Champi-Altopath : Stratégie globale de management de la terre de gobetage intégrant le choix de matières premières durables. Valorisation par transfert direct chez les professionnels dans leur formule de terre de gobetage.
- m) NeoSys : présentations et restitution d'essais (OP pruneau, réseau de techniciens), guide de protection raisonnée du prunier d'Ente, animation de formations sur les bioagresseurs et le sol

Programme annuel de développement agricole et rural du CTIFL

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : Action d'accompagnement du CTIFL

Site internet de l'organisme : www.ctifl.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 2 473 638,00 €

Subvention CASDAR : 1 901 629,00 €

Partenaires : Aucun

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

- Acquérir des références techniques (adaptées aux besoins des régions de production) sur le matériel végétal disponible (tomate), sur les modes et formes de conduite en verger et sous-abri, pour donner au producteur le choix de l'outil adapté à son exploitation et aux contraintes environnantes.
- Améliorer la compétitivité et la qualité de la production nationale de fruits et légumes frais.
- Améliorer les échanges d'informations entre la production, le développement et la recherche en assurant la remontée des besoins des producteurs en matière d'acquisition de références et la participation à l'élaboration des programmes de recherche.
- Assurer la concertation sur les actions mises en œuvre au sein du réseau CTIFL / Stations Régionales.

Date approximative de publication des résultats : 2020

Adresse web de publication des résultats attendus : www.ctifl.fr

Actions élémentaires :

- a) Coordination technique CTIFL des stations régionales des fruits et légumes [2016-2019]
- b) Recherche d'un matériel végétal adapté aux évolutions des pratiques culturales et conduites innovantes [2016-2019]
- c) Approche intégrée de la fertilisation [2016-2019]

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

Résultats

- a) Réunions des groupes de travail nationaux
- b) Nouvelles variétés de tomate adaptées aux évolutions des pratiques culturales
Systèmes de conduite adaptés aux espèces fruitières et permettant une réduction des charges de main d'œuvre
Systèmes de conduite novateurs adaptés à la fraise
- c) Aide à la décision pour la gestion de la fertilisation azotée et potassique en cultures légumières

Valorisations

Manifestations techniques organisées par le CTIFL

Visites d'essais

Articles techniques

Entrée de références variétales dans la base de données Solen

**Programme annuel de développement
agricole et rural de la FN3PT**

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : Plants de pomme de terre FN3PT 2019

Institut technique agricole responsable du programme : FN3PT (Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre)

Site internet de l'organisme : www.plantdepommedeterre.org et www.umd-innoplant.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 350 514 €

Subvention CASDAR : 138 420 €

Partenaires : Ce programme sera réalisé par les ingénieurs et techniciens de la FN3PT/RD3PT en lien avec les Organisations régionales de Producteurs de plants de pomme de terre : Bretagne-Plants, Comité Nord et Comité Centre-et-Sud. Une partie des travaux sera conduite dans le cadre de l'UMT InnoPlant², associant la FN3PT et l'INRA-IGEPP.

Objectifs généraux poursuivis par le programme : Améliorer la qualité, la compétitivité et la durabilité de la production française de plants de pomme de terre

Date approximative de publication des résultats : Avril 2020

Adresse web de publication des résultats attendus : www.plantdepommedeterre.org et www.umd-innoplant.fr

Actions élémentaires :

Ce programme, financé principalement par les producteurs de plant, est structuré autour de trois actions élémentaires correspondant aux axes stratégiques de recherche de la filière :

- **Action AE1** : Préserver et caractériser la qualité des plants certifiés de pomme de terre et des territoires de production (2014-2020)
- **Action AE2** : Renforcer l'innovation variétale et la mobilisation des ressources génétiques pour s'adapter au changement et le recours aux intrants (2014-2020)
- **Action AE3** : Développer des stratégies de production de plant de pomme de terre innovantes, compétitives et préservant l'environnement (2014-2020) :

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

AE1 : Qualité sanitaire des plants :

- Bilan annuel Epidémio-surveillance en production de plants de pomme de terre: prospections de terrain et caractérisation des principaux parasites (bactéries pectinolytiques, virus Y, mildiou et pythiacées)
- Amélioration des techniques d'extraction d'ADN et d'outils moléculaires pour la détection de virus et l'évaluation des contaminations latentes bactériennes en appui à la certification et à la qualité des plants:

- Veille sur les enjeux sanitaires en plants et diffusion de l'information auprès des acteurs de terrain.

AE2 : Innovation variétale pomme de terre :

- Phénotypage de ressources génétiques pour la résistance aux maladies bactériennes (jambe noire et pourritures) et au virus Y (nécroses sur tubercules) en appui à la sélection de variétés de pomme de terre
- Identification et transfert de marqueurs moléculaires liés à la résistance à des bioagresseurs
- Evolution de la base de données IdeAle des profils moléculaires des variétés de pomme de terre
- Veille sur les nouvelles méthodes de multiplication de plants et de sélection.

AE3 : Itinéraires de production de plant :

- Poursuite du développement de solutions alternatives de biocontrôle (bactéries pectinolytiques, nématodes...)
- Diffusion d'applications numériques (VariPot sur les variétés et DiagPot sur les maladies, ravageurs et désordres de la pomme de terre) en partenariat entre la FN3PT, Arvalis et le GNIS (et l'INRA pour Diagot).

Les résultats significatifs feront l'objet de publications scientifiques et techniques, de communications orales, de démonstrations lors de journées techniques, conférences et visites d'essais, de diffusion sur les sites internet de la FN3PT/OP ainsi que de formations et d'actions de transfert.

**Programme annuel de développement
agricole et rural de l'Institut de l'Élevage**
Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019
Titre du programme : programme socio-économique

Site internet de l'organisme : <http://www.idele.fr>

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 2 626 k€

Subvention CASDAR : 1 847 k€

Partenaires : INRA, Acta, instituts techniques animaux et agricoles (Ifip, Itavi, Arvalis), fédérations syndicales d'éleveurs, pouvoirs publics, chambres d'agriculture, organismes de conseil (Littoral Normand, Eilyps), centres de comptabilité et gestion (CER France, Cogedis), coopératives et entreprises privées, interprofessions (CNIEL, Interbev, CNE, FGE), VIVEA, ANACT, ANEFA, CCMSA, FNGDS, réseaux vétérinaires, enseignement supérieur (AgroCampusOuest, VétagroSup, lycées agricoles), Irstea, syndicats AOP, Spie, Actovi, SSP, collectivités locales et territoriales, opérateurs filière aval, parcs régionaux, associations européennes d'éleveurs (association wallone de l'élevage), Communauté européenne, Union Africaine, Banque Mondiale, FAO, organisations internationales (ICAR, UNCEFACT, AFNOR, CEN, ISO), agences de développement, bureaux d'études

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

Analyser les crises, fournir aux éleveurs et aux filières des indicateurs de pilotage d'activité, faire émerger des leviers de compétitivité et de résilience, construire des systèmes d'élevages pour demain, améliorer les conditions de travail des éleveurs, renforcer l'attractivité des métiers, valoriser les services rendus par l'élevage et outiller le dialogue entre élevage et société, produire des outils d'aide à la décision.

Date approximative de publication des résultats : Elle varie et sera étalée sur toute la durée de l'année 2019, selon les actions élémentaires constitutives du programme et les opérations composant chaque action.

Adresse web de publication des résultats attendus : <http://www.idele.fr> et sites partenaires ou associés

Actions élémentaires :

- a) AE01 : Gouvernance
- b) AE05 : Améliorer la rentabilité : Renforcer la chaîne de valeur en filières lait et viandes ; analyser, renforcer la rentabilité des exploitations d'élevage ; simuler l'impact des politiques, produire des prospectives
- c) AE06 : Faciliter le métier des éleveurs : Produire des méthodes et outils pour les références et le conseil ; développer les approches sociales et améliorer les conditions de travail en élevage
- d) AE07 : Système d'information et de diffusion des données : Etude et conduite des projets d'informatisation ; développer les méthodes statistiques et traitement de données appropriés
- e) AE09 : Dynamiques territoriales: Accompagner le développement de l'élevage et des filières en région, à l'international

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

- a) AE01 : réunions du Conseil d'administration (4), des comités de filière (2), du COS (2) ; développement des adhésions ; outils de la délégation à l'évaluation et à l'impact ; refonte du site internet ; renforcement de présence sur les réseaux sociaux ; mise en œuvre d'une approche marketing des services
- b) AE05 : indicateurs économiques annuels ou mensuels (coûts de production et prix de revient en bovins lait et viande publiés par le CNIEL et Interbev) ; IPAMPA ; indices mensuels de marges (MILC) ; indices mensuels de prix de revient du jeune bovin (IMCR), de la vache de réforme allaitante, de la génisse finie et du broutard ; prévisions mensuelles de collecte laitière et de sorties de jeunes bovins ; outils pédagogiques dans 4 lycées agricoles ; études d'impacts (négociations commerciales, Brexit), formation-action au Brésil, communications en colloques ou conférences, 2-3 Dossiers Economie de l'Elevage, conférences marchés mondiaux lait et viande bovine, lettre de veille trimestrielle *Chine_Abcis*
- c) AE06 : renouvellement de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage comme socle des démarches RSE par filière ; conception de plateformes (*OK Eleveurs, Autosysel, Déclit travail*) ; outils de diagnostic en conseil technico-économique (diffusion et maintenance *Couprod, Cap'ECO, API'BV, Cap'T€C* caprin, *TEOvin, Oviplan, Decibov, Simulbox*) ; compte-rendu d'enquêtes qualitatives *Animal future* ; synthèse des enquêtes fromageabilité du lait
- d) AE07 : proposer des services d'accompagnement du traitement des données ; informatisation des projets *API-Consang, API'BV, Logimat4, I&T-BCTI, Cap'Herb, Cap'2ER* caprin, *Simunor* ; plateforme BI Idele, web services ID&Traçabilité ; interventions dans le groupe F@rmXP
- e) AE09 réunions de délégués régionaux Idele et ACTA pour faire connaître les ITA en régions et construire des projets communs ; participer aux réunions régionales où se discutent les projets en élevage ; rencontrer les collectivités territoriales pour analyser les apports potentiels d'Idele au développement régional ; démarrer une ferme vitrine ovine ; version internationale de *Self'CO₂* et de *Cap'ECO* avec modèle économique ; publication d'une synthèse sur les grandes plateformes internationales d'influence en élevage ; présence sur Forum Planet A, salons en France, à l'étranger et proposer des conférences

**Programme annuel de développement
agricole et rural de l'Institut de l'Elevage**
Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019
Titre du programme : programme technique

Site internet de l'organisme

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : .8 786k€

Ce montant doit correspondre au seul programme présenté

Subvention CASDAR :6 391 k€

Ce montant doit correspondre au seul programme présenté

Partenaires :

Seuls les partenaires impliqués dans la réalisation de ce programme devront être mentionnés (et non pas l'ensemble des partenaires de l'institut).

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

Date approximative de publication des résultats :

Conformément à la réglementation communautaire, les résultats devront être publiés au plus tard à la date de fin du projet déclarée dans le programme soumis au Ministère en charge de l'Agriculture pour chaque action élémentaire, ou quand les résultats sont communiqués aux membres d'un quelconque organisme particulier, selon l'événement qui se produit en premier.

Adresse web de publication des résultats attendus :

Le site web mentionnera explicitement que « les résultats issus du projet bénéficiant de l'aide sont mis gratuitement à la disposition de toutes les entreprises qui exercent des activités dans le secteur ou le sous-secteur agricole et forestier concerné [par le projet] » (partie surlignée en gris à préciser / adapter en fonction du programme).

Actions élémentaires :

Pour cette section, merci de vous limiter à l'intitulé et aux dates des actions afin de donner davantage de poids à la dernière section qui mettra en exergue les apports clés de l'institut

a)-...(intitulé) [date de début – date de fin]

b)-...(intitulé) [date de début – date de fin]

...

...

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

Merci de proposer une présentation concise et concrète des principaux résultats et valorisations attendus en 2019. Eviter les formulations imprécises (par exemple « des livrables » sans autre mention), au profit de formulations ciblées et décrivant si possible de concert le résultat et la valorisation espérée (par exemple « une publication devrait être soumise au journal XYZ pour présenter [décrire le résultat clé espéré ou acquis mais pas encore publié] »). Nous vous rappelons que ces fiches sont destinées à être mise en ligne pour attester de la qualité des travaux conduits par les ITA, il serait donc préférable que cette section soit rédigée avec le plus grand soin.

a)-...

b)-...

...

...

///

**Programme annuel de développement agricole et rural
de l'Institut de l'élevage**

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019
**ATT REFAGRI-IT : Acquisition et élaboration de références
sur les systèmes d'exploitation d'élevage**

Site internet de l'organisme : www.idele.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 3 071 815 €

Subvention CASDAR : 2 457 230 €

Partenaires : IFIP-Institut du Porc, ITAVI

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

L'Action Thématique Transversale (ATT) vise à regrouper et coordonner les dispositifs d'acquisition et de production de références en élevage mis en œuvre par l'IFIP, l'ITAVI et l'Institut de l'Élevage en lien avec leurs partenaires respectifs (Chambres d'agriculture, Organisations de producteurs, Interprofessions,...) et en concertation avec l'APCA (programme INOSYS), l'ITAB, l'IFCE, l'ITSAP et l'INRA. Cette initiative constitue la mise en application des recommandations de la mission d'évaluation du CGAAER n°14039 sur l'évaluation des « réseaux d'élevage » et de leurs modalités de financement. Outre la poursuite des activités de production de références engagées par chacun des partenaires dans leurs secteurs respectifs, il s'agit de construire et mettre en œuvre les convergences nécessaires en matière de méthodes et d'outils en vue de la création d'une infrastructure commune au service de tous les acteurs du secteur de l'élevage.

Date approximative de publication des résultats :

Les productions élaborées dans le cadre de cette ATT font l'objet de publications tout au long de l'année par chacun des partenaires pour leur secteur respectif.

Adresse web de publication des résultats attendus :

<http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/inosys-reseaux-delevage.html>

<http://www.ifip.asso.fr/fr/resultats-economiques-gttt-graphique.html>

<http://www.itavi.asso.fr/#>

Actions élémentaires :

Le programme comporte une seule action élémentaire segmentée en 2 lots de tâches

a) **Activités transversales** (animation, méthodes et outils) [01/01/2019 – 31/12/2019]

b) **Production de références par filière** [01/01/2019 – 31/12/2019]

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

a) **Activités transversales :**

Mutualisation d'expériences et de savoir-faire entre les secteurs.

Maintenance et évolution de l'outil DIAPASON en réponse aux besoins des différents secteurs.

Poursuite des investissements méthodologiques sur les « cas-types ».

Développement d'interfaces communes pour l'accès aux référentiels. .

b) **Production de références par filière :**

Mise à disposition de références technico-économiques sur les performances des ateliers et des exploitations d'élevage (tableaux de bord, indicateurs, cas-types, référentiels embarqués dans les outils de conseil et d'aide à la décision, ...).

Production de synthèses thématiques, d'expériences d'éleveurs, et d'analyses sur différents thèmes : coûts de production, autonomie alimentaire, résilience des exploitations, ...

Contribution à des études ou projets d'intérêt général par l'apport d'expertise et de données.

Programme annuel prévisionnel de développement agricole et rural de 2019

Fiche de présentation du PNDAR

Institut technique agricole responsable du programme :

IFIP - Institut du Porc - 5 rue Lespagnol - 75020 PARIS www.ifip.asso.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 6.735.111 €

Subvention CASOAR : 4.404.695 €

Partenaires :

Instituts du réseau ACTA
Centres techniques du réseau ACTIA
Organisations de R&D européennes
Recherche publique : INRA - IRSTEA - ANSES
Etablissements d'enseignement supérieur agricole, agro-alimentaire, vétérinaire
Lycées agricoles
Groupements de producteurs
Réseau des Chambres d'Agriculture
Entreprises d'abattage-découpe et de transformation
Artisans — traiteurs

Objectifs généraux poursuivis par le programme

Le programme 2018 vise à établir les références techniques et économiques permettant aux opérateurs de la filière porcine de retrouver de la compétitivité. Il s'agit dans le même temps de répondre à des objectifs de politique publique tels que d'inscrire la filière porcine comme actrice de l'agroécologie.

Publications des résultats

Les résultats du programme sont publiés .

- Sur le site internet de l'IFIP
- Dans la revue « Réussir Porc / TechPorc »
- Dans la revue « Les Cahiers de l'IFIP »
- Lors des Journées de la Recherche Porcine

Adresse web de publication des résultats

Site web de l'IFIP : www.ifip.asso.fr

Actions élémentaires

- 1 — De l'attente des consommateurs à la mise en marché de produits diversifiés, qualitatifs et sains
- 2 — Référentiel sur la double performance économique et environnementale (déterminants de l'évolution de la consommation, diversification des produits, maîtrise sanitaire des produits mis en marché)
- 3 — Mesure et amélioration des performances environnementales (mesure des performances environnementales, leviers d'amélioration de ces performances)
- 4 — Mesure et amélioration des performances économiques des élevages incluant l'usage raisonné d'intrants (performances économiques, leviers d'amélioration)
- 5 — Réponses aux attentes sociétales (acceptabilité des élevages, amélioration des pratiques objets, de controverses)
- 6 — Veille et outils d'anticipation concernant l'évolution des marchés, des organisations, de la compétitivité et des développements territoriaux (marchés, bassins, territoires)

Résultats et valorisations attendus

Les références techniques et économiques acquises dans le cadre des champs particuliers d'investigation du programme (performance environnementale, double performance, analyse des marchés et de la consommation, veilles technique et économique, leviers d'amélioration des performances et de la valeur, dynamique des bassins porcins) seront valorisées sous forme :

- De formations
- D'outils d'aide à la décision
- De journées thématiques d'information
- D'articles dans les différents supports de communication de l'IFIP
- D'informations aux organisations professionnelles et à leur réseau

**Programme annuel de développement agricole et rural de
l'Institut Français des Productions Cidricoles**
Fiche de présentation du programme prévisionnel
Programme de développement agricole et rural de l'Institut
Français des Productions Cidricole de l'IFPC 2019

Site internet de l'IFPC : www.ifpc.eu

Institut technique agricole responsable du programme : IFPC

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 516 780 €

Subvention CASDAR : 351 361 €

Objectifs généraux poursuivis par le programme : *Elaborer des références pour répondre aux enjeux de durabilité de la filière cidricole*

Date approximative de publication des résultats : *Les résultats des actions seront publiés régulièrement au cours de la période 2016-2020 sur le site indiqué ci-dessus*

Adresse web de publication des résultats attendus : www.ifpc.eu.

Actions élémentaires

a) Action Élémentaire 1 : Adapter le matériel végétal

Objectifs : Etoffer la gamme variétale pour la filière cidricole dans un objectif de durabilité.

Début : 01/01/2014 – Fin 31/12/2020

b) Action Élémentaire 2 : Adapter les itinéraires techniques

Objectifs : Etudier des techniques culturales adaptées à des systèmes de vergers cidricoles plus durables. Début : 01/01/2014 – Fin 31/12/2020

c) Action Élémentaire 3 : Conserver et optimiser le potentiel des fruits adaptés aux besoins de l'aval en maîtrisant les risques sanitaires

Objectifs : Disposer d'une matière première de qualité adaptée et favoriser l'organisation de la filière et de l'interface amont-aval. Début : 01/01/2014 – Fin 31/12/2020

d) Action Élémentaire 4 : Adapter et optimiser les procédés de transformation

Objectifs : Améliorer la qualité et la stabilité des produits. Début : 01/01/2014 – Fin 31/12/2020

e) Action Élémentaire 5 : Gouvernance du programme pluriannuel

Objectifs : Etablir les conditions de la réussite du programme de l'IFPC. Début : 01/01/2014 – Fin 31/12/2020

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019

AE1 : Poursuite de l'acquisition de nouvelles références sur des variétés cidricoles et porte-greffes, avancement dans la sélection de nouvelles variétés, expérimentation de nouveaux porte-greffes. Diffusion principale : site internet, réunion technique avec des techniciens et professionnels de la filière, mise à jour des fiches variétales

AE2 : Acquisition de références sur des systèmes de vergers agro-écologiques performants, optimisation ou recherche de techniques culturales alternatives. Diffusion principale : réunion technique avec les techniciens de la filière, article technique ou compte-rendu d'activité de l'IFPC

AE3 : Acquisition de références sur contaminants au verger et en transformation, études sur les mycotoxines et amélioration de leur gestion. Développement d'un GBPH. Diffusion principale : réunion technique avec les techniciens de la filière, notes / article technique ou compte-rendu d'activité de l'IFPC ou site internet ; diffusion du GBPH cidre (si validé par administration)

AE4 : Acquisition de connaissances sur les qualités technologiques et organoleptiques des produits. Etude du potentiel de valorisation des co-produits cidricoles. Diffusion principale : article technique et/ou scientifique et/ou rapport d'activité, journée technique, colloque

AE5 : Animation des structures de pilotage de l'IFPC et des réseaux de techniciens intra-filière et coordination des acteurs et programmes de la filière ; contribution aux réseaux inter-filières et dispositifs collaboratifs (ACTA, réseau des ITAs, GIS Fruits, RMTs, GTNs, ...)

Programme annuel de développement agricole et rural de l'IFV

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Site internet de l'organisme : <http://www.vignevin.com/>

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 6 500 000 €

Subvention CASDAR : 4 856 230 €

Partenaires : l'IFV collabore étroitement avec les instituts de recherche, d'enseignements supérieurs, les organismes interprofessionnels, les instituts techniques agricoles et les entreprises et s'implique dans des pôles régionaux de coordination des acteurs de la R&D : INRA, IRSTEA, ISVV, Universités, Chambres d'agriculture, Interprofessions viticoles, pôles de compétitivité...

- **Partenariats avec la recherche et l'enseignement** : 4 UMT (Génovigne, MiniCave, Ecotech, Seven), Institut Carnot Plant2pro (INRA, Arvalis, Terres Inovia, IFV), Institut de convergence Digitag# (via ACTA)
- **Partenariats avec d'autres instituts** : CTIFL (fertilisation, pulvérisation), Arvalis (agriculture numérique, biocontrôle, Institut Carnot Plant2Pro), ITAB (agriculture biologique), IFPC (Mycotoxines), ITEIPMAI (Alternatives aux sulfites), ITAVI (Economie circulaire), ITERG (RMT Ecoval), Terres Inovia (Institut Carnot Plant2pro), CTCPA (RMT CHLEAN)
- **Partenariats avec les interprofessions viticoles** : Vinopôles, pôles techniques des Interprofessions, CNIV, FFPV (Fédération Française des Pépiniéristes viticoles)
- **Partenariats avec le développement agricole** : Chambres d'Agriculture, Lycées d'enseignement professionnels agricoles
- **Animation des réseaux nationaux** : CTNSP, Animation du Réseau Mixte Technologique FIDELE (boissons fermentées), Commission Bio ITAB-IFV, commission environnement et technique INAO, Plan National Dépérissement du Vignoble.

Objectifs généraux poursuivis par le programme : développer une viticulture « éco-responsable », maintenir un vignoble sain et pérenne produisant des raisins et des vins de qualité, s'adapter à la demande évolutive des marchés mondiaux, répondre à la demande des consommateurs en matière de santé, sécurité et traçabilité

Date approximative de publication des résultats : les résultats des actions sont publiés annuellement en février 2019.

Adresse web de publication des résultats attendus : <http://www.vignevin.com/>

Actions élémentaires :

- AE 1 : Diversité et innovation variétale
- AE 3 : Conception de systèmes économes en intrants
- AE 4 : Territoires viticoles
- AE 5 : Etudes et recherches pour la viticulture biologique
- AE 6 : Itinéraires de production raisin-vin adaptés aux marchés
- AE 7 : Innovation des procédés de transformation
- AE 9 : Diffusion et valorisation des résultats

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019:

Les efforts entrepris depuis plusieurs années pour le **maintien et la gestion de la diversité du patrimoine des cépages** portent sur la **recherche et la conservation de génotypes originaux**, ainsi que sur l'évaluation et la valorisation locale de variétés méconnues pour créer ou enrichir les conservatoires. Les **collections génétiques sont criblées** afin d'identifier de nouveaux gènes intéressants pour la sélection en particulier pour la résistance aux principales maladies ou/et pour des caractères aromatiques et de production. Les efforts récents et soutenus en matière de **création variétale notamment pour des cépages résistants** se poursuivent. Il est prévu de **restructurer le parc de vignes-mères de pré-multiplication** conformément au plan national pour la lutte contre le dépérissement du vignoble.

Afin de répondre aux attentes agro-environnementales de la filière et de la société en général, l'IFV met en œuvre des projets multi-dimensionnels à différentes échelles ayant pour vocation la réduction des intrants phytosanitaires. Les liens auprès des acteurs de la recherche sont renforcés avec notamment les **UMT SEVEN (Santé des Ecosystèmes Viticoles Economes en intraNts) & Ecotech (qualité de la pulvérisation)** afin d'aller vers une **gestion plus précise de la protection du vignoble**. La recherche de méthodes alternatives porte principalement sur **l'acquisition de références avec les produits de bio contrôle présents sur le marché** et leur intégration dans les stratégies de lutte. L'institut alimente la filière viticole en outils et formations sur la question de l'agroécologie en viticulture afin **d'accompagner la transition agroécologique sur les territoires**, notamment à travers l'accompagnement à la mise en place de mesures agroenvironnementales et la constitution de ressources collectives ou encore la production de référentiels de pratiques agroécologiques. **Les innovations étudiées en viticulture biologique** portent sur l'utilisation de la robotique pour la gestion de l'enherbement. **L'optimisation des stratégies intégrées de protection de la vigne biologique** consiste à réduire les doses de cuivre en combinant différents leviers de protection.

Concernant **l'optimisation de la vinification biologique**, les résultats d'expérimentations visent à fournir des solutions compatibles avec la réglementation bio. **La mise au point de profils produits adaptés aux segments de marché** implique la caractérisation des produits, l'état des lieux des pratiques, et l'adaptation des itinéraires aux cépages. **Le développement de systèmes d'information pour piloter le profil produit** est traité à plusieurs échelles. Les **analyses économiques de la production** portent sur les systèmes de conduite à taille mécanisée et sur moyens de luttés contre le gel et la grêle. **L'acquisition de références technico-économiques sur les nouveaux équipements vinicoles** porte sur les procédés de pressurage adaptés à la production de vins rosés. **L'acquisition de références sur les micro-organismes d'intérêt** portent sur les levures et bactéries fournies par les industriels du marché.

L'Institut lance à partir de 2019 un **nouveau site internet collaboratif** afin garantir et de faciliter l'accès des professionnels de la filière aux données et aux résultats d'expérimentation (en lien avec la future **plateforme RDAgri**) via une interface interactive et un lien renforcé avec les médias sociaux. Les **brochures techniques** et les ouvrages publiés régulièrement par l'IFV sont conçus pour répondre aux questions qui touchent les viticulteurs, les techniciens et les professionnels de la filière dans leur quotidien et influent sur la compétitivité de leur production. Les **conférences, colloques et journées techniques**, organisées par l'IFV et ses partenaires ont pour objectif principal de fournir des éléments de réponse pragmatiques aux viticulteurs et de les aider à mieux répondre aux enjeux de demain. La **participation à des salons professionnels** mais également grand public permet le renforcement des partenariats dans les différents territoires. Le **développement des relations avec la presse** favorise la valorisation des résultats dans la presse spécialisée et généraliste. De **nouvelles formations** verront le jour venant enrichir une offre déjà importante de formations. Au sein de **l'Institut Carnot Plant2Pro**, l'Institut Français de la Vigne et du Vin se positionne pour la diversité des métiers des acteurs de la filière vitivinicole et affirme sa volonté d'agir comme **producteur de solutions techniques aux entreprises afin de répondre à leurs besoins d'innovation**. L'IFV amplifiera ainsi sa vocation de transfert de l'innovation auprès des PME de la filière.

Action Thématique Transversale « Lutte contre le dépérissement de la vigne »

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Site internet de l'organisme : <http://www.vignevin.com/>

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 768 000 €

Subvention CASDAR : 600 000 €

Partenaires : IFV, Université Reims Champagne Ardennes, Lycée agricoles (EPLEFPA Rodilhan), Montpellier SupAgro, UMR Agroécologie Dijon, UMR Bioger, UMR SAVE, UMR EGFV, UMR ISA, UMR SVQV, Université Haute Alsace, IRSTEA, CNRS-IBMP Strasbourg, Unité Mixte Technologique GénoVigne, Unité Mixte Technologique Seven, Chambres d'agriculture, CIVC, CIVA, Sicarex Beaujolais, Fredon Alsace et PACA, ANSES, ITAB, GRAB, Ctifl, Vitinnov, Agrauxine, Bayer, Telespazio, Cybeltech, Mercier, Société Agdia, Austrian Institute of Technology (A), Helmholtz Zentrum Muenchen (D), Université de Stellenbosch (RSA), Université de Firenze (I), Debrecen Egyetem (HU), Université polytechnique de Valencia (ES), CNR-IBIMET(It), Ecole de Changins (Suisse)

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

La lutte contre les dépérissements du vignoble est une priorité nationale de la filière, car ils impactent le potentiel de production et la compétitivité des exploitations. La profession viticole, à travers le CNIV, FranceAgrimer et le Ministère de l'Agriculture, a lancé en 2015 le Plan National Dépérissement du Vignoble. Ce phénomène complexe est multifactoriel et nécessite d'agir sur de nombreux facteurs biotiques, environnementaux, ou socio techniques. L'ATT « lutte contre le dépérissement de la vigne » s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du Plan en réponse à l'ambition 4 « Pour une recherche répondant aux attentes de la filière, dans un partenariat renouvelé avec le monde scientifique ». Les travaux envisagés intègrent l'étude des dépérissements d'origine biotique, la relation entre rendement, longévité et physiologie de la vigne ainsi que le matériel végétal et les techniques de plantation, ou encore le lien entre le sol et l'écosystème racinaire avec les phénomènes de dépérissement du vignoble. L'objectif général est de proposer des solutions, à court terme et à long terme, aux professionnels de la filière pour lutter efficacement contre le dépérissement de la vigne.

Public concerné : l'ensemble du personnel de la filière viti-vinicole à savoir en direct les viticulteurs et les pépiniéristes mais aussi les prescripteurs de la filière.

Zones concernées : tous les vignobles sont concernés.

Date approximative de publication des résultats : février 2019

Adresse web de publication des résultats attendus :

<http://www.vignevin.com/recherche/deperissements.html>

Actions élémentaires :

Les activités de l'ATT sont organisées selon les « opérations » suivantes correspondants **aux 5 axes du Plan Recherche Innovation Développement**

- Opération AE2A Qualité du matériel végétal et plantation

- Opération AE2B Rendement et longévité
- Opération AE2C Sols et écosystème racinaire
- Opération AE2D Prévention et maîtrise des risques biologiques
- Opération AE2E- Méthodes d'analyses innovantes

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

Les travaux menés dans le cadre de cette ATT sont complémentaires des autres actions du **Plan National contre les Dépérissements du Vignoble** et des programmes conduits en réponse à l'AAP dépérissement. Afin de contribuer à lutter contre les dépérissements en lien avec le matériel végétal, les résultats des travaux sur le **dépérissement de la syrah** sur le comportement agronomique des clones, l'utilisation du greffage et l'agrément de nouveaux clones Syrah non dépérissants, de même que le bilan de l'ensemble des travaux effectués sur le **dépérissement du porte greffe 161-49C** seront actualisés et diffusés sous la forme de fiches techniques, formations, article scientifique.

Pour mieux comprendre la **baisse de rendements** et la perte de longévité du vignoble, des références complémentaires sur la **technique de la complantation** seront acquises et diffusées sous la forme d'articles techniques ou la participation à des journées techniques.

Les travaux sur la **connaissance des interactions vigne-bioagresseurs** se poursuivent. Concernant l'étude des **maladies du bois**, une publication et communication orale sont envisagées sur l'effet de l'arsénite de sodium sur le cycle biologique des agents pathogènes et sur l'effet des stress abiotiques sur les interactions hôte – agents pathogènes. Une formation est envisagée sur la reconnaissance des symptômes, le cycle de vie des pathogènes, les facteurs environnementaux et l'état des lieux des recherches.

Sur les **viroses de la vigne**, un article technique et une plaquette sont prévues sur la **Maladie du Pinot gris** avec une description des symptômes sur différentes variétés. Une **formation mixte elearning et sessions de terrain** est déployée pour améliorer les connaissances sur les viroses de la vigne. Une vaste photothèque en ligne est mis à disposition des viticulteurs et des conseillers viticoles. Un rapport d'étude sera diffusé sur les observations et résultats d'analyses génomiques et suivi de transfert de populations des **vecteurs de la flavescence dorée**, ainsi que sur des plans de lutte novateurs et des nouvelles méthodes alternatives. Enfin, une formation sur les **Jaunisses de la Vigne** sera proposée aux professionnels. En matière de **veille sanitaire**, des fiches descriptives des symptômes d'origine inconnues observées dans certaines parcelles en Bourgogne seront diffusées. La liste des espèces potentiellement vectrices de *Xylella fastidiosa* capturées sur vigne et dans son environnement immédiat sera ré-actualisée et une formation spécifique sur *Xylella fastidiosa* sera proposée.

Concernant les **techniques d'analyses innovantes**, des **nouveaux protocoles** seront proposés et diffusés pour l'**identification des insectes, phytoplasmes et micro-organismes** en lien avec les dépérissements du vignoble.

Programme annuel prévisionnel de développement agricole et rural de l'ITAB

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : PDAR de l'ITAB 2019

Site internet de l'organisme : www.itab.asso.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 1 271 400€

Subvention CASDAR : 956 465€

Partenaires : VetagroSup / ABIODOG

Objectifs généraux poursuivis par le programme : Développer des systèmes de production en AB plus résilients et durables, tout au long de la chaîne agri-alimentaire ; valoriser et capitaliser les connaissances en AB et les diffuser à des agricultures économes en intrant.

Date approximative de publication des résultats : avril 2020

Adresse web de publication des résultats attendus : www.itab.asso.fr

Actions élémentaires :

- AE1 – Coordonner le réseau des acteurs de la recherche en AB et mobiliser l'intelligence collective
- AE2 – Renforcer la durabilité, la résilience et la multi-performance des systèmes de production en polyculture-élevage
- AE3 – Renforcer la durabilité, la résilience et la multi-performance des systèmes de production végétale
- AE4 – Mobiliser les ressources génétiques et leur biodiversité
- AE5 – Maîtriser l'utilisation des intrants pour plus de durabilité
- AE6 – Développer des systèmes alimentaires bio et durables pour des produits sûrs, sains, bons et accessibles
- AE7 - Placer l'AB au cœur des systèmes alimentaires pour accompagner les transitions socio-écologiques
- AE8 – Accroître la valorisation des savoirs et savoir-faire
- AE9 – Piloter les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels

Résultats et valorisations attendus en 2019 :

Le programme technique de l'ITAB de production de connaissances est encadré par la **dimension de coordination** (axe 1) (ITAB Institut "réseau") et la **dimension de valorisation** (axe 8), mission classique d'un institut. La **dimension de production de connaissances** est composée de 6 axes dédiés au développement de systèmes agri-alimentaires bio et durables.

Le choix de donner une plus large place aux approches à l'échelle des systèmes alimentaires se traduit par le positionnement de l'axe 6 au cœur du dispositif, lui-même intégrant une place accrue pour les travaux sur les processus de transformation et une meilleure prise en compte des consommateurs.

Les activités de recherche pour renforcer la durabilité, la résilience et la multi-performance des systèmes de productions sont désormais rassemblées dans les axes 2 (productions animales) et 3 (productions végétales), en meilleure cohérence avec les approches développées en AB à l'échelle des systèmes.

La mobilisation de ressources génétiques adaptées reste un axe fort des activités de l'ITAB, en phase avec les besoins de l'AB (axe 4).

La forte implication de l'institut pour la reconnaissance et l'usage de produits alternatifs peu préoccupants, se retrouve dans l'axe 5, dont un volet sur l'expertise réglementaire.

Enfin, l'axe 7 intègre une dimension socio-économique et écologique (lien avec les services rendus) de façon à considérer les attentes sociétales, l'éclairage des politiques publiques et les changements d'échelle de l'AB actuellement en cours. Il se caractérise en 2019 par la mise en œuvre de la nouvelle UMT que co-anime l'ITAB sur les systèmes horticoles bio (UMT SI BIO).

L'ensemble des productions valorisées par l'institut seront accessibles via son site internet.

**Programme annuel de développement
agricole et rural de 2014 - 2020**
Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019
Titre du programme : ABioDoc / VetAgro Sup

Site internet de l'organisme : www.abiodoc.com (<http://www.vetagro-sup.fr/>)

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : .100 162 €

Subvention CASDAR : 68 487 €

Partenaires : ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique) et son réseau, INRA-CIAB (Comité interne en agriculture biologique de l'INRA), FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique) et son réseau, Agence Bio, APCA – section bio (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture), Formabio (réseau thématique sur l'AB du ministère de l'Agriculture), Pôle Agriculture biologique Massif central...

Objectifs généraux poursuivis par le programme : L'objectif de l'action est de s'appuyer sur un réseau de partenaires afin de renforcer la veille sur les innovations liées à l'AB et d'améliorer la diffusion des connaissances en agriculture biologique.

Date approximative de publication des résultats : La veille est réalisée au fur et à mesure et les résultats de cette veille sont accessibles chaque mois via les différents outils de diffusion de la structure (revue bibliographique Biopresse, infolettres thématiques, base de données documentaire Biobase). La création et l'amélioration des outils de diffusion des connaissances sont permanentes au cours du programme. Les collaborations avec les partenaires se poursuivent tout au long du programme.

Adresse web de publication des résultats attendus :

Est indiqué dans les mentions légales des sites www.abiodoc.com et <http://abiodoc.docressources.fr/> (catalogue en ligne de la Biobase) : « les résultats issus du projet bénéficiant de l'aide des fonds CasDar (programme 2014-2020) sont mis gratuitement à la disposition de toutes les entreprises qui exercent des activités dans le secteur ou le sous-secteur agricole et forestier concerné. Ainsi, la consultation de la base de données Biobase et l'inscription aux outils de veille Biopresse et infolettres thématiques sont gratuites. »

Actions élémentaires :

- a)- Veille, traitement des informations et diffusion via les outils d'ABioDoc [2014 – 2020]
- b)- Optimisation des outils d'ABioDoc [2014 – 2020]
- c)- Communication [2014 – 2020]
- d)- Portail de l'AB [2014 – 2020]
- e)- Formalisation de partenariats [2014 – 2020]

Principaux résultats et valorisations attendus en 2018 :

a)- Veille, traitement des informations et diffusion via les outils d'ABioDoc [2014 – 2020]
En 2019, la veille aboutira à la sélection d'environ **1400 références** qui seront **ajoutées à la base de données documentaire** spécialisée en AB d'ABioDoc, la Biobase. **11 numéros de la revue bibliographique Biopresse** seront édités et les **35 infolettres thématiques** proposées par ABioDoc seront mises à jour mensuellement. Le flux d'actualités paraîtra chaque semaine. Tous ces outils sont en accès libre pour les internautes.

**Programme annuel de développement
agricole et rural de l'ITAVI**
Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019
Titre du programme : PDAR ITAVI 2019

Site internet de l'organisme : www.itavi.asso.fr

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention): 1 974 584 €

Subvention CASDAR: 1 578 250 €

Partenaires : L'ITAVI poursuit ses partenariats avec les organismes de recherche français INRA, ANSES, notamment au travers des UMT (BIRD et SANIVOL), CIRAD, IRSTEA, ANMV, IFREMER, CNRS, INSERM, CEA, des RMT et GIS (GIS Avenir Elevages, GIS pisciculture) et avec les autres instituts techniques notamment IFIP, IDELE, ASTREDHOR, ARVALIS et ITAB. De nouveaux partenariats sont noués avec des instituts de recherche au niveau européen : Université d'Oxford, Université de Bristol (Royaume-Uni), Université de Bern (Suisse), Neiker-Tecnalia (Espagne), Natural Resources Institute Finland – LUKE (Finlande), IZSLER (Italie), NMBU (Norvège).

L'ITAVI est aussi partenaire de la DGPEE, DGAI, FAM, SSP, DPMA, des interprofessions ou associations professionnelles, des chambres d'agriculture, des experts par domaine (santé humaine et animale, alimentation animale, bâtiments) et des structures d'enseignement et de formation : lycées agricoles, écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires, l'université de Rennes et à signer un partenariat de travail avec AVIPOLE formation.

Objectifs généraux poursuivis par le programme : Les missions de l'Institut Technique de l'Aviculture couvrent une diversité importante de filières aux contextes économiques et enjeux variés : la volaille de chair, les palmipèdes à foie gras, les œufs et ovoproduits, le lapin, et la production piscicole. Pour toutes ces espèces, l'objectif du programme est d'améliorer la compétitivité de ses filières en les inscrivant dans une démarche agro-écologique en phase avec les attentes de la société civile.

Date approximative de publication des résultats : dans les deux mois suivant la fin des travaux et au plus tard en avril 2019

Adresse web de publication des résultats attendus : www.itavi.asso.fr

Actions élémentaires :

AE 1 : Caractérisation des systèmes et Anticipation des changements globaux [01/01/2019 – 31/12/2019]

AE 2 : Prévention et maîtrise des risques sanitaires [01/01/2019 – 31/12/2019]

AE 3 : Itinéraires techniques et systèmes agro-écologique [01/01/2019 – 31/12/2019]

AE 4 : Qualité des produits [01/01/2019 – 31/12/2019]

AE 5 : Gouvernance [01/01/2019 – 31/12/2019]

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

Des indicateurs, des synthèses, des résultats d'expérimentations et des Outils d'Aide à la Décision qui permettront aux filières d'évoluer dans un contexte concurrentiel difficile. En 2019, suite à la loi EGALIM, l'ITAVI va développer le panel d'indicateurs économiques en lien avec les interprofessions. Par ailleurs, L'ITAVI poursuivra son travail sur l'évolution des systèmes de production avec un focus particulier sur la filière pouleuse.

Concernant la biosécurité, les Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène réalisés par l'ITAVI seront validés par l'ANSES et diffusés aux filières. Un travail sera mené en parallèle pour favoriser une appropriation des mesures de BIOSECURITE par les acteurs via des groupes de discussions. Enfin L'ITAVI poursuit une valorisation de ces travaux via la formation professionnelle.

Programme annuel de développement agricole et rural de de l'ITB

Fiche de présentation du programme prévisionnel 2019

Titre du programme : PNDAR ITB 2019

Site internet de l'organisme: <http://www.itbfr.org/>

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention): 1 207 635 euros

Subvention CASDAR: 560 116 euros

Partenaires : ARTB

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

- 1) **Gagner en compétitivité** par la multiperformance, regroupant productivité, rentabilité économique, performance environnementale et sociétale.
- 2) Développer des **approches plus systémiques avec des partenariats renforcés et renouvelés.**
- 3) **Les nouvelles technologies et le numérique**
- 4) **Développer des actions d'adaptation aux changements** induits par la fin des quotas par la veille, l'analyse et la prospective économique.

Date approximative de publication des résultats : publication des résultats partiels fin 2019-début 2020.

Adresse web de publication des résultats attendus : <http://www.itbfr.org> et <http://www.artb-france.com/>

Actions élémentaires :

Action élémentaire 1 : Interculture et choix des couverts

Action élémentaire 2 : Identifier et mobiliser les ressources génétiques

Action élémentaire 3 : Développement d'outils de phénotypage innovants pour AKER

Action élémentaire 5 : Gestion intégrée des bioagresseurs

Action élémentaire 6 : Analyse économique (ARTB)

Action élémentaire 7 : Caractérisation / Adaptation et optimisation de la qualité betteraves (ARTB)

Principaux résultats et valorisations attendus en 2019 :

AE1 : L'objectif est de guider le choix des agriculteurs et techniciens parmi les multiples espèces et variétés proposées en couverts d'interculture. Leurs bénéfices écosystémiques sont analysés dans l'intérêt d'accroître l'autonomie en azote des systèmes betteraviers et de faciliter la gestion des adventices en interculture. L'originalité de l'action conduite par l'ITB est de faire porter ces évaluations à l'échelle de la variété, et non simplement de l'espèce.

AE2 : Comme chaque année, un réseau d'essais de comparaison de variétés permettra d'établir la liste interprofessionnelle des variétés recommandées. L'adaptation du choix variétal aux récoltes tardives sera également traitée puisque l'allongement des durées de campagnes de récolte est un levier essentiel de compétitivité. Enfin, des travaux méthodologiques seront menés pour évaluer la sensibilité des variétés aux stress abiotiques.

AE3 : A partir de 2019, les mesures de phénotypage développées dans le cadre d'Aker seront réalisées en routine sur les essais variétés. Les travaux ne porteront plus sur la qualité des estimateurs que nous considérons désormais comme validés. Le travail portera davantage sur l'intégration de ces mesures pour élaborer des variables plus complexes, telles que l'efficacité d'utilisation de l'azote ou le pouvoir couvrant des variétés. De nouveaux algorithmes seront également développés pour quantifier les symptômes de maladies foliaires par imagerie.

AE5 : pour faire face à la cercosporiose qui gagne du terrain, l'accent sera mis sur la maîtrise de cette maladie foliaire, tant par la surveillance du territoire, la modélisation épidémiologique, le test de nouveaux produits et l'adaptation du choix variétal. La manifestation Dés herb'avenir sera organisée en 2019 dans le département de la Somme et présentera les méthodes alternatives de désherbage grâce aux agro-équipements.

AE6 : L'étude des coûts de production betteraviers européens sera approfondie avec un focus sur l'Allemagne. Des travaux économiques seront poursuivis pour identifier les leviers de réduction de coût de mécanisation betteraviers. Une analyse des débouchés liés à la chimie verte devra être réalisée. Enfin, une étude sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture européenne à l'horizon 2050 sera réalisée.

AE7 : Les travaux porteront sur la qualité des betteraves récoltées dans un contexte d'allongement des durées de campagne et la mesure de richesse par spectrométrie infrarouge.

**Programme annuel de développement
agricole et rural**
**Programme prévisionnel de l'iteipmai et de ses organismes
adossés**

Institut technique agricole responsable du programme : iteipmai

<http://www.iteipmai.fr>

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : ...1 006 455 €

Subvention CASDAR : 701 790 €

Partenaires :

- Crieppam (Centre Régional Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales) : <http://www.crieppam.fr>
- Cnpmai (Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles) : <http://www.cnpmai.net>

L'iteipmai et ces deux partenaires constituent le Réseau PPAM.

Objectifs généraux poursuivis par le programme :

Poursuivre l'acquisition d'avantages concurrentiels pour les productions françaises de PPAM par l'accroissement de leur compétitivité, au travers d'actions de recherches coordonnées au sein du Réseau PPAM.

Date approximative de publication des résultats : décembre 2020

Adresse web de publication des résultats attendus : <http://www.iteipmai.fr>

Actions élémentaires :

- AE 1.- Elaborer un programme correspondant aux besoins prioritaires de la filière et des pouvoirs publics : cette action regroupe l'ensemble de l'activité programmatique de l'iteipmai et du Réseau PPAM
- AE 2.- Accroître la compétitivité des productions et leur adaptation aux besoins du marché : la création variétale et l'optimisation des itinéraires techniques de production et de première transformation sont les deux principaux leviers à activer pour accompagner cet accroissement.
- AE 3.- Adapter les productions aux enjeux environnementaux et territoriaux de demain : la recherche de solutions techniques alternatives aux méthodes chimiques et le maintien des productions sur le quart sud-est du territoire constituent les deux axes de ce volet de programme.
- AE 4.- Adapter les productions à l'évolution du contexte réglementaire : cette action intègre le suivi des dossiers homologation et normalisation (échelle française et européenne)
- AE 5.- Ouvrir de nouveaux débouchés : la recherche multi-partenariale de nouvelles valorisations des actifs végétaux issus des productions de PPAM constitue le socle de cette action élémentaire

- AE 6.- Evaluer et valoriser les résultats : l'évaluation des travaux de recherche, ainsi que leur diffusion la plus large possible sont au cœur de cette partie du programme

L'ensemble de ces 6 actions élémentaires seront conduites sur la durée du programme, soit jusqu'en décembre 2020

Résultats et valorisations attendus :

- a.- Une évolution des processus de programmation au sein du Réseau PPAM, de plus en plus centrée sur l'organisation de groupes thématiques interprofessionnels et une implication accrue des professionnels de la filière, au travers notamment d'un co-financement des programmes à hauteur de 30% des coûts
- b.- Une recherche de l'augmentation de la compétitivité des productions françaises, passant par la mise à disposition de nouveau matériel végétal performant et la définition de nouveaux itinéraires de production, prenant en compte la demande croissante de solutions alternatives
- c.- L'ouverture vers d'autres filières agricoles et agro-alimentaires pour la valorisation des actifs végétaux, entraînant le développement potentiel de nouveaux marchés pour la filière.